



FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES



ASSOCIATION LA CASE

1 rue Jean Bullant, 95400 Villiers-le-Bel
01.39.92.57.32
contact@lacase.org

Code APE : 9499Z - N° de SIRET : 41363310800027

Association Loi 1901 agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par le ministère de l'Éducation Nationale

A group of five diverse young people are standing outdoors in a grassy area, holding a large green banner. The banner features various environmental icons like a recycling symbol, a hand holding a plant, a globe, a peace sign, and a tree. The text on the banner includes 'RALLYE-TOI AUX SOLIDARITÉS' and '13^{ÈME} ÉDITION'. The background shows a building with a green decorative facade and trees.

L'ASSOCIATION

Créée en 1989, La Case est une association d'éducation populaire issue du mouvement tiers-mondiste. Elle a pour objectif la prise de conscience du public, toutes générations confondues, afin qu'un changement des mentalités et des comportements de chacun s'opère, pour contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Sa devise : « Informer et éduquer pour construire un monde solidaire ».

A l'origine, l'association a été fondée par un groupe d'enseignants qui, constatant les inégalités d'accès à l'éducation dans le monde, souhaitaient apporter leur aide à des établissements scolaires du Sahel. L'appellation initiale de la « C.A.S.E » correspondait ainsi à « Centre d'Aide au Sahel d'Ecouen ».

Aujourd'hui, la Case contribue à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) via des animations, des formations et des événements auprès de publics variés (scolaires et périscolaires, militants associatifs, élus, volontaires, habitants du quartier etc.). L'association possède également un centre de ressources et d'information accessible au public afin de contribuer à la diffusion des connaissances et savoir-faire pédagogiques sur la solidarité internationale et le développement durable.

NOTRE PÉDAGOGIE

La Case inscrit son action dans le champ de l'éducation populaire : elle reconnaît à chacun·e la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. La Case vise à apporter des clés de compréhension sur les enjeux majeurs de la société, en particulier les phénomènes d'interdépendance et de solidarité entre les citoyen·nes du monde. Il s'agit de développer l'esprit critique et la conscientisation, pour que chacun·e puisse faire ses choix en connaissance de cause. Nous nous intégrons dans ce sens les champs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ainsi que le champs de l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Nous faisons partie du réseau ritimo, du Graine IDF et de la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise.

Nous favorisons des approches actives et innovantes où le public cible est acteur et au centre de l'action. Nous adaptons chaque projet d'intervention afin de répondre au mieux aux besoins pédagogiques spécifiques du public.

NOS FORMATRICES



Marie Dia-Barthe

Chargée de projets en animation à l'environnement et au développement durable

07.89.21.77.90

marie@lacase.org



Adesola Sekumade

Chargée de projets en animation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

06.49.21.97.64

adesola@lacase.org



Sarah Zola

Chargée de communication et de projets numériques

07.89.43.79.49

sarah@lacase.org



LE CALENDRIER 2024

Chaque formation se déroule sur deux jours consécutifs. Les horaires des journées et les adresses précises vous seront communiqués par mail avec votre convocation.

Dates	Lieu	Thématique
29 février et 1er mars	Centre socio-culturel Salvador Allende Villiers-le-Bel (95)	<p>La société de consommation et le développement durable</p> <p>Adopter un mode de vie et de consommation plus éco-responsable et durable. Devenir acteur·rices de son économie. Tendre vers une économie sociale et solidaire. Rechercher des moyens d'agir à son niveau.</p>
14 et 15 mars	Centre socio-culturel Salvador Allende Villiers-le-Bel (95)	<p>Genre et pop culture</p> <p>Appréhender la thématique de l'égalité de genre et des représentations genrées à travers des cas pratiques présents dans la pop culture (films/séries, publicité, etc...).</p>
8 et 9 avril	Centre socio-culturel Salvador Allende Villiers-le-Bel (95)	<p>Ensemble luttons contre les discriminations</p> <p>Favoriser la réflexion autour de la thématique des discriminations. Quelle est la différence entre un préjugé et un stéréotype ? Comment ces concepts influent sur les différentes discriminations ? Quels moyens d'actions concrets pour lutter contre les discriminations ?</p>

Dates	Lieu	Thématique
13 et 14 mai	Centre socio-culturel Salvador Allende Villiers-le-Bel (95)	Journalisme et influence Découvrir le mécanisme de fabrication d'une information, tout en comprenant les enjeux des journalistes créant cette information.
4 et 5 juillet	Centre socio-culturel Salvador Allende Villiers-le-Bel (95)	Protège la nature de ta ville : la mobilisation éco-citoyenne en territoire urbain Sensibilisation aux enjeux écologiques. Divers ateliers et jeux permettront de prendre conscience de l'impact humain sur l'environnement. Découverte et visite d'un espace naturel. Apprendre à connaître la biodiversité pour mieux la protéger.
23 et 24 septembre	Villiers-le-Bel (95)	S'engager : Développer une citoyenneté active Appréhender les thématiques de citoyenneté et d'engagement à travers des cas concrets quotidiens. Réflexion autour du statut de citoyen dans une société.
24 et 25 octobre	Villiers-le-Bel (95)	Mobilité : comprendre ses freins pour mieux partir Découvre les différents dispositifs de départ à l'étranger et d'engagement volontaire te permettant d'effectuer une mobilité internationale (dans un cadre académique, professionnel, personnel ou de solidarité internationale).
25 et 26 novembre	Villiers-le-Bel (95)	Changement climatique : tous·tes concerné·es, tous·tes acteur·ices Mesurer l'urgence, agir individuellement et collectivement & Développer une citoyenneté active. Echange autour de l'éco-anxiété. Quelles ressources reste-il pour l'humanité ?

Vous ne trouvez pas votre bonheur ? Vous souhaitez former un groupe déjà formé à une date de votre choix ? Faites-nous part de vos besoins.

Contactez-nous pour en savoir plus : contact@lacase.org



LES MODALITÉS

Comment s'inscrire à l'une de ces formations ?	
Etape 1	<p>Choisissez une des 8 formations proposées.</p> <p>Attention, il est nécessaire que votre formation soit effectuée dans les dates de votre engagement de service civique.</p>
Etape 2	<p>Remplissez le formulaire d'inscription ci-dessous.</p>
Etape 3	<p>Vous recevrez, ainsi que votre tuteur·rice, une confirmation d'inscription par mail.</p>
Etape 4	<p>Une semaine avant la date de la formation, une convocation vous sera transmise, ainsi qu'à votre tuteur·rice. Ce document précisera les modalités pratiques : adresse exacte et horaires, contact sur place, etc.</p>
Etape 5	<p>Vous recevrez une facture de 100€.</p> <p>Ce montant correspond à la somme versée par l'Agence aux organismes pour la prise en charge de cette formation obligatoire.</p> <p>Cette facture est à régler à l'Association La Case par votre structure d'accueil.</p>

Inscrivez-vous : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdw5q8KpgrRtFpVVPRfpMvgrEGXqvsmzd7odK7Z31JQExxYw/viewform?usp=sf_link

Modalités de paiement

Tarif : 100 € / volontaire inscrit·e

Ces frais pédagogiques sont facturés aux organismes privés porteurs de l'agrément et correspondent à la somme qui est versée par l'Agence du service civique à ces organismes pour la prise en charge de cette formation obligatoire.

Facturation et paiement pour les organismes de droits privés

Émission d'une facture au moment de l'inscription, à régler au plus tard 15 jours après la formation

Par virement : RIB indiqué sur la facture.

Par chèque : à l'ordre de ASSOCIATION LA CASE.

Facturation et paiement pour les collectivités et organismes publics

Procédure Chorus avec émission de devis et bon de commande. Paiement après service fait, via Chorus.

Absence et annulation

Annulation de l'inscription de la part du volontaire ou de la structure d'accueil

En cas d'annulation de l'inscription avant la formation, le·la volontaire pourra se réinscrire sur un autre module de son choix.

En cas d'absence non justifiée* le jour de la formation, la formation est due.

Le coût de la formation sera facturée par La Case.

*par un certificat médical, une convocation à un examen, ou tout autre document officiel...



NOS RÉSEAUX ET PARTENAIRES

Nos réseaux :



Ligue de l'enseignement du Val d'Oise



Ritimo



Graine île-de-france

Nos partenaires techniques et financiers :



agence nationale de la cohésion des territoires



anct cités éducatives

